



Montcherand, le 20 novembre 2023

Préavis municipal n° 02/2023 – Création d'une annexe de la Grande salle

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. But

Le présent préavis demande au Conseil général l'approbation et l'octroi d'un crédit pour la construction d'une annexe à la Grande salle, permettant de regrouper les différents lieux de stockage et de travail de l'employé communal, ainsi que les chaises entreposées derrière la scène.

2. Préambule

L'employé communal bénéficie actuellement de multiples endroits pour stationner la tondeuse, le tracteur, la benne du tracteur, la lame à neige, la remorque ainsi que la voiture. Il a également un atelier dans le garage de l'administration communale.

Les chaises entreposées derrière la scène de la salle, ne permettent pas de baisser la scène sans devoir les déplacer. Une partie de cette annexe est prévue pour entreposer les chaises et libérer de l'espace derrière la scène.

La Municipalité souhaite regrouper les activités de l'employé communal à la Grande salle afin de libérer la place dans le bâtiment de l'administration communale. Cette construction s'inscrit dans le plan de réfection des bâtiments communaux qui devront subir de forts travaux, dans les prochaines années. Une fois que l'espace dans le bâtiment de l'administration communale sera libéré, il pourra être rénové afin d'y exploiter pleinement son potentiel.

3. Coût du projet

Construction de l'annexe	CHF 444'000.00
Marge sur les travaux	CHF 56'000.00
Total TTC	CHF 500'000.00

Certains travaux pourront être réalisés par l'employé communal.



4. Financement

Cet investissement sera couvert soit par les liquidités de la Commune soit par un emprunt total ou partiel aux meilleures conditions dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 6'000'000.00 voté par le Conseil général le 2 décembre 2021.

5. Conclusion

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil général à autoriser la création d'une annexe de la grande salle pour un montant maximal de CHF 500'000.00

LE CONSEIL GENERAL DE MONTCHERAND

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Décide :

1. Un crédit de CHF 500'000.00 est octroyé à la Municipalité pour la création d'une annexe de la Grande salle.
2. Cet investissement sera couvert soit par les liquidités de la Commune soit par un emprunt total ou partiel aux meilleures conditions dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 6'000'000.00 voté par le Conseil général le 2 décembre 2021.
3. La dépense sera portée au poste de bilan « 1230.00 Terrains et bâtiments ».
4. Le montant sera amorti sur une durée de 30 ans.

Au nom de la Municipalité

Le syndic


Bertrand Gaillard

La secrétaire




Sandra Cunsolo

Délégué municipal : Nicolas Biselx